



Défense Riverains Aéroport Paris-Orly

Madame la Préfète Sophie THIBAUT

Préfecture du Val-de-Marne

21-29 Av. du Général de Gaulle

94000 Créteil

Yerres, le 18 juillet 2023

N/réf : 025-23 VLR/GB/NVM

Objet : Limitation du trafic aérien – les attentes des collègues des élus et des associations de la CCE de l'aéroport d'Orly.

Madame la Préfète,

Le 9 juin dernier s'est tenue une nouvelle Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport d'Orly. Au cours de ce moment important réunissant les acteurs du secteur aéronautique, les associations et les élus riverains de la plateforme, vous avez fait part de votre souhait d'avancer collectivement, dans la bonne concertation de toutes et tous. Un vœu que nous partageons, d'autant plus à l'aube d'un prochain Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement très attendu.

Outre l'importance de trouver des solutions pour réduire les nuisances sonores, le respect plus global de l'environnement doit être au cœur des prochaines décisions. Les études le montrent : sans mesure concrète, les objectifs de décarbonation permettant de répondre à l'urgence climatique ne pourront être atteints. En ce sens, le récent rapport « Scénarios de transition écologique pour le secteur aérien » publié par l'ADEME, organisme de l'Etat, conclut que la réduction et/ou la modération du trafic est le « seul levier permettant des réductions rapides des émissions à court terme » mais également le « seul scénario qui permet le plus de minimiser la pollution de l'air et les nuisances sonores ».

En d'autres termes, il n'est plus possible d'envisager des perspectives de croissance comme cela a été le cas pendant tant d'années, en contradiction avec les objectifs fixés par l'arrêté de 1994 et malgré les alertes incessantes des associations et des élus. Les risques sanitaires, le respect de l'environnement et les objectifs climatiques sont l'affaire de toutes et tous, et

l'urgence qui en découle n'est pas négociable. Nous attendons donc, de la part de l'Etat, de véritables mesures à la hauteur des enjeux.

Pour ces raisons, nous réitérons les demandes suivantes :

- La limitation du trafic aérien à 200 000 mouvements, pour s'aligner sur l'arrêté de 1994, et nous donner une chance d'atteindre les objectifs de décarbonation 2050. Cette mesure permettrait ainsi de réduire les nuisances sonores et la pollution de l'air. Cette décision suivrait également le mouvement lancé par le gouvernement néerlandais, qui a décidé de diminuer le trafic de l'aéroport d'**Amsterdam-Schipol**, pourtant l'une des plus grandes plateformes européennes.
- L'allongement et le respect du couvre-feu, pour se rapprocher des huit heures de sommeil consécutif préconisées par l'**Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**. Cela permettrait d'atteindre partiellement la réduction de 6 dB du bruit aérien, comme cela est inscrit et validé dans le PPBE 2018-2023.
- L'interdiction des avions les plus bruyants, et notamment les avions gros-porteurs qui ne devraient pas constituer plus de 8,5% du trafic annuel (PGS 2004 et charte des riverains d'Orly).
- La limitation au strict minimum des dérogations au couvre-feu.

Cette démarche commune a pour but de clarifier les attentes du collège des associations et de celui des élus, dans l'esprit participatif et concerté que vous souhaitez faire vivre.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'expression de nos considérations distinguées.

Liste des signataires :

Christian CAMBON, Sénateur du Val-de-Marne.

Laurent LAFON, Sénateur du Val-de-Marne.

Sylvie CARILLON, Conseillère régionale d'Ile-de-France, Maire de Montgeron.

Elise GONZALES, Conseillère régionale d'Ile-de-France.

Jean-Yves SENANT, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine, Maire d'Antony.

Jean-Daniel AMSLER, Conseiller départemental du Val-de-Marne.

Kristell NIASME, Conseillère départementale du Val-de-Marne.

Stéphane BAZILE, Maire de Saulx-les-Chartreux.

Régis CHARBONNIER, Maire de Boissy-Saint-Léger.

Thomas CHAZAL, Maire de Vigneux-sur-Seine.

Olivier CLODONG, Maire de Yerres.

Romain COLAS, Maire de Boussy-Saint-Antoine.

Patrick FARCY, Maire de Villecresnes.

François FRONTERA, Maire de Saint-Jean-de-Beauregard
Bruno GALLIER, Maire de Brunoy.
Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges.
Didier GONZALES, Maire de Villeneuve-Le-Roi.
Eric GRILLON, Maire d'Ablon-sur-Seine.
Christian LECLERC, Maire de Champlan.
Françoise LECOUFLE, Maire de Limeil-Brevannes.
Michel PAPIN, Maire de Lésigny.
Rafika REZGUI, Maire de Chilly-Mazarin.
Christian SCHOETTL, Maire de Janvry.
Brigitte VERMILLET, Maire de Morangis.
Francisque VIGOUROUX, Maire d'Igny.
Fabrice GAUDUFFE, Maire-adjoint de Yerres.
Christine COTTE, Maire-adjointe de Boussy-Saint-Antoine.
Guy DESAMAISON Maire-adjoint de Lésigny.
Yvon DROCHON, Maire-adjoint de Bures-sur-Yvette.
Karine GREMION, Maire-adjointe de Chilly-Mazarin.
Didier LE COZ, Maire-adjoint de Yerres.
Jérôme MEUNIER, Maire-adjoint de Brunoy.
Didier MISSENERD, Maire-adjoint d'Orsay.
Clément MOISON, Maire-adjoint d'Igny.
Laurent SAUERBACH, Maire-adjoint de Viry-Chatillon.
Medhi IDOUHAMD, Conseiller municipal des Ulis.
Luc OFFENSTEIN, Conseiller municipal de Sucy-en-Brie.

APPEL + - Association pour la préservation du patrimoine de l'environnement de Lésigny et plus. PHILIPPE François.

ANA - Alerte nuisances aériennes. OFFENSTEIN LUC, Président d'OYE 349 et d'ANA ; FOURNILLON Jacques, Président de l'AOCNA.

EOLE, association de défense de Choisy-le-Roi et de Thiais contre les nuisances aériennes. DE COCK Pierre ; SERRE Didier, Président.

PEGASE, Association de Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine des riverains de l'aéroport d'Orly pour la tranquillité et la sécurité. FAUQUEMBERG Patrice, Président.

ADVOCNAR - Association de défense contre les nuisances aériennes. BROCHOT Françoise, Présidente ; RATTER Patrick.

OYE 349. OFFENSTEIN Luc, Président d'OYE 349 et d'ANA ; SULIC Anne-Michaële.

Forum sud-francilien contre les nuisances aériennes. MEDER Bernard.

DRAPO - Association de défense des riverains de l'Aéroport d'Orly. BOUTHIER Gérard, Président ; NGUYEN VAN Minh.

UFCNA - Union française contre les nuisances des aéronefs. BEER-DEMANDER Chantal, Présidente ; BODY Christophe.

CNADR - Collectif nuisances aériennes de Dourdan et sa région. ROUGEAUX Pierre-Yves.

Essonne Nature Environnement. MOULIN Jean-Pierre, Président ; DESERT Emmanuel.

Environnement 92. NENNER Irène.

France Nature Environnement Ile-de-France. CARSAC Claude ; BROCHOT Françoise ; GIOBELLINA Catherine, RIOTTOT Michel, Président d'Honneur.

MNLE 77 – Mouvement national de lutte pour l'environnement. CHASSEAU Christian, SOULARD Pascale ; DIGUET Patrice.

Copie à :

- Monsieur le Président de la République, Emmanuel MACRON.
- Madame la Première Ministre, Elisabeth BORNE.
- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe BECHU.
- Monsieur le Ministre délégué aux Transports, Clément BEAUNE.

Réseau DRAPO : Défense des Riverains de l'Aéroport de Paris-Orly

Siège social : 15 rue Lamartine 91800 BRUNOY Adresse postale : 15 rue Cambrelang 91330 YERRES Siret : 82761710100015 Code APE : 9499Z



contact@drapo.info



www.drapo.info



[@DRAPOORLY](https://twitter.com/DRAPOORLY)



www.facebook.com/DRAPO.reseau/

Réseau déclaré le 16 juillet 2017 sous la référence W912009197

Association reconnue d'intérêt général (renouvellement le 27 juin 2017)